

KB

Le Kremlin
Bicêtre

Budget

participatif

**MON QUARTIER,
NOS PROJETS !**

**Votez pour vos
projets préférés !**

du 1^{er} au 31 décembre

votez en ligne



ou en déposant un bulletin

*dans les urnes en mairie, au club
Lacroix ou au Centre social
Germaine-Tillion*



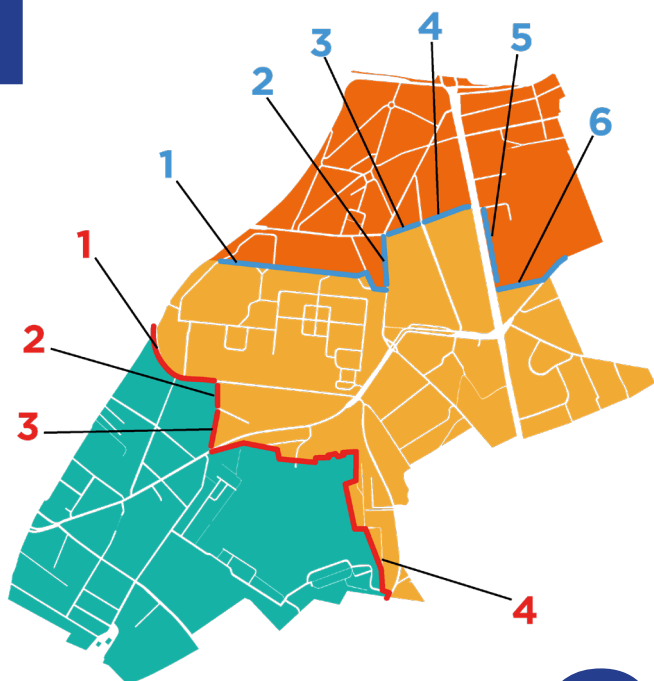
@villekb



kremlinbicetre.fr

LES MODALITÉS DE VOTE

1 Délimitations de votre conseil de quartier



1. Rue de l'hôpital
2. Rue du général Leclerc 60 à 76
3. 45, rue du général Leclerc (Century 21)
4. 2 à 30, rue de la Convention
5. 49 à 63, avenue de Fontainebleau
6. Parking E. Michelet Okabé

1. 67 à 71, rue Séverine
2. 86 à 90, route Stratégique
3. 22-24 Rue Benoit Malon (École Kergomard)
4. Délimitation du Fort

2 Où et quand voter ?

du 1^{er} au 31 décembre

votez en ligne



ou en déposant un bulletin dans l'urne de votre quartier :

Au Club Lacroix et à la Médiathèque pour le quartier Barnufles-Coeur de Ville
En Mairie pour le quartier Mairie-Fontainebleau
Au Centre social Germaine-Tillion pour le quartier Martinets-Le Plateau

3 Comment voter ?

Les Kremlinois sont invités à s'exprimer sur les **projets de leur quartier**. Pour chaque projet, une jauge d'intérêt est proposée :

pas intéressé (1) (2) (3) (4) (5)

peu intéressé (1) (2) (3) (4) (5)

assez intéressé (1) (2) (3) (4) (5)

intéressé (1) (2) (3) (4) (5)

très intéressé (1) (2) (3) (4) (5)

Vous devez ainsi évaluer l'ensemble des projets de votre quartier en cochant les chiffres correspondant à votre avis sur ceux-ci. **Les projets obtenant le meilleur jugement seront ainsi réalisés par la mairie, dans la limite de 50 000€ par quartier.**

Exemple

Vous habitez le quartier Martinets-Le Plateau et vous jugez «assez intéressant» le projet d'amélioration de la cour d'école Benoit-Malon. Vous devez alors cocher le chiffre 3.

